



L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juillet, le conseil municipal de la commune de Cornier, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel ROUX, Maire.

Date de convocation : 06/06/2024

<u>Nombre de conseillers municipaux</u>	En exercice : 15	Présents : 10	Représentés : 2	Votants : 12
---	---------------------	------------------	--------------------	-----------------

Présents : Serge CONTAT, Franck CORCELLE, Annick DESTERNES, Stéphanie DUFOURNET, Anaïs LA PLACA, Brice METRAL, Mickaël PERROTIN, Michel ROUX, Jean-Marc SELLIER, Franca VIVIAND

Absents non excusés : Laurent AEGERTER, Alexis DORANGE-PATORET, Anne-Marie JUNG

Absents excusés : Véronique BABITCH, Christine BONDAZ

Pouvoirs : Mme Véronique BABITCH a donné pouvoir à Mr Franck CORCELLE
Mme Christine BONDAZ a donné pouvoir à Mme Annick DESTERNES

1) DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mr Franck CORCELLE a été élu secrétaire de séance.

2) APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 13/06/2024

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 13/06/2024 est approuvé à l'unanimité.

3) COMPTE RENDU DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée des décisions qu'il a prises dans le cadre des délégations au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et qui doivent être portées à connaissance du conseil municipal lors de sa prochaine réunion.

-Décision n°16/2024 : Résiliation du contrat de location d'un box de stationnement avec la société DISTRIB DU CHATELET

Le bail conclu le 16 avril 2019 pour la location d'un box de stationnement avec la société DISTRIB DU CHATELET, est rompu à compter du 1^{er} juillet 2024.

-Décision n°17/2024 : DUP chemin rural de la forêt de Moussy – établissement d'un plan d'élargissement

La proposition du cabinet CARRIER GEOMETRE, pour l'établissement d'un plan d'aménagement du chemin rural de Moussy dans le cadre de la constitution d'un dossier de DUP, pour un montant 2160 € H.T., est retenue.

Mr Contat souhaite faire un point avec le cabinet Carrier sur plan ou sur place.

4) MODIFICATION DE LA QUOTITE HORAIRE DU POSTE DE RESPONSABLE POPULATION ET AGENCE POSTALE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération 35/2021 du 16 décembre 2021 portant modification du temps de travail du poste à temps non complet d'adjoint administratif territorial (agent en charge de la population et de l'agence postale) de 28h hebdomadaires à 30 heures à compter du 1^{er} décembre 2021. En raison d'une nouvelle répartition des heures au sein du pôle administratif et du renforcement de la présence postale, il propose de procéder à une autre modification de la quotité de travail de ce poste en le passant de 30/35^{ème} à 33/35^{ème}.

Cet exposé entendu, le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité :

I-APPROUVE la modification du temps de travail du poste à temps non complet d'adjoint administratif responsable de la population et de l'agence postale : la durée hebdomadaire passe de 30 à 33 heures à compter du 01/08/2024 ;

II-CHARGE Monsieur le Maire de suivre cette affaire ;

5) MODIFICATION DE LA QUOTITE HORAIRE DU POSTE DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 13 mars 2024 portant modification du temps de travail du poste à temps non complet d'attaché de 17H30/35^{ème} à 26h/35^{ème} au vu de la charge de travail.

En raison d'une nouvelle répartition des heures au sein du pôle administratif, il propose de procéder à une autre modification de la quotité de travail de ce poste en la passant de 26/35^{ème} à 28/35^{ème}.

Cet exposé entendu, le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité :

I-APPROUVE la modification du temps de travail du poste à temps non complet d'attaché territorial : la durée hebdomadaire passe de 26 heures à 28 heures compter du 01/08/2024 ;

II-CHARGE Monsieur le Maire de suivre cette affaire ;

6) RÉVISION DU RIFSEEP

Monsieur le Maire rappelle les termes de la délibération 36/2016 laquelle a mis en place le RIFSEEP. Afin de prendre en compte la modification du poste d'attaché ci-dessus, Monsieur le Maire propose de procéder à un réexamen du montant individuel du RIFSEEP et de le modifier comme suit :

	Emplois	Grade	Groupe	Montant Plafond annuel IFSE	Montant Plancher annuel CIA	Plafond global annuel
RIFSEEP actuel	Responsable administratif	Attaché Territorial	4	20 400 €	3 600 €	24 000 €
Proposition	Responsable administratif	Attaché Territorial	3	25 500 €	4 500 €	30 000 €

Cet exposé entendu, le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité :

I-APPROUVE la modification du RIFSEEP pour le poste d'attaché territorial ;

II-CHARGE Monsieur le Maire de suivre cette affaire ;

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Commission environnement :

-Extension du Tri sélectif :

Mr le Maire informe le Conseil de l'obligation d'organiser le tri sélectif dans l'espace public à compter de janvier 2025. On peut considérer que cette obligation est déjà remplie pour la salle des fêtes au vu de la proximité des points d'apport volontaire. Par contre, il conviendra de rajouter des poubelles de tri à proximité des jeux et sur la place de la mairie + de faire l'inventaire des autres endroits concernés. Pour chaque évènement, il faudra également prévoir des bacs de tri. À voir si un achat groupé de bacs de tri au niveau de la CCPR peut être envisagé + s'il peut y avoir des subventions de SIVALOR.

-Voies vertes :

Appel d'offres « travaux d'aménagement d'une boucle nordique et d'une voie verte » : réception de 2 offres qui sont en cours d'analyse par le bureau d'études Atelier paysager.

-Chemin chez Besson : bornage le 23/07.

Commission communication :

Mme DESTERNES propose une réunion le 1^{er} octobre à 18h30 pour la préparation de la brève et suggère de commencer à réfléchir au thème de décoration du sas pour la période de Noël.

Commission bâtiments : Point sur La Commanderie : Mme DESTERNES propose de consulter un huissier pour savoir comment recouvrer une créance à l'étranger.

SIVU Espace nautique :

Point par Mr METRAL : fuite sous la piscine qui a pu être réparée rapidement grâce à Mr Leprodhomme qui est remercié pour son intervention.

Commission urbanisme :

Point par Mr CONTAT sur les dossiers en cours.

Commission voirie :

État des routes : évaluation des besoins suite à la tournée des routes et validation des devis d'entretien pour un montant de 27850 €. Un devis doit être fait pour la réfection du plateau surélevé situé route de Chevrier et s'ajoutera à ce montant.

Contournement : blocage : certains documents sont à refaire avec la bonne superficie.

Périscolaire :

Mme DUFOURNET s'interroge sur les mouvements de personnel en charge de la garderie. Mr ROUX propose de faire un point sur ce dossier hors conseil, le vendredi 19/07 à 18h.

Vidéoprotection :

Mr CONTAT présente le devis relatif au déploiement de la vidéoprotection et souligne qu'il est possible d'obtenir des subventions du FIPD (financement des politiques de prévention), du Département ou de la Région. Le devis s'élève à un montant total de 119 630.56 € HT et il a été divisé par zone ce qui permet de planifier en plusieurs phases le déploiement. La première zone retenue serait le centre du village + équipement du local pour un total de 58 000 € HT. Avant tout il convient de voir quel serait le montant de subvention pouvant être obtenu.

ESAC : Mr PERROTIN souligne que l'ESAC n'a pas pu exercer son droit de réponse en amont du Conseil suite à l'intervention de l'association des vieux métiers, pour cause de vacances. Cela sera fait au mois de septembre.

Point sur le cambriolage au stade + mise en place de blocs à la place des cailloux pour empêcher l'accès au site.

QUESTIONS DIVERSES

- **Élaboration du Plan Communal de Sauvegarde**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Plan Communal de Sauvegarde est en cours d'élaboration. La trame a été élaborée et il convient maintenant de compléter les points suivants :

- Désignation des responsables des différentes cellules/ Attributions des différents bureaux
- Compléter l'inventaire des points d'accueil + ravitaillement
- Compléter ou modifier si nécessaire l'inventaire des risques potentiels
- Compléter ou modifier si nécessaire la fiche d'engagement dans la réserve communale qui sera distribuée à l'ensemble de la population
- Se mettre en lien avec les pompiers pour bénéficier de leurs conseils et leur faire valider le plan.

Il propose une réunion avec l'ensemble du Conseil le 13 septembre à 18h pour commencer à travailler sur ces différents points et pour constituer une commission réunissant les élus souhaitant s'investir, et souligne que Mme DESTERNES a été désignée référente (délibération n°03/2023).

- **MJC de la Roche sur Foron**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la MJC effectue des études/ sondages auprès des élus et des associations des différentes communes de la CCPR. L'idée est de promouvoir la MJC en « rafraîchissant » son image, et de se rapprocher de la population en utilisant éventuellement des locaux hors de la commune La Roche sur Foron (salle de motricité ?). La MJC propose de venir faire une présentation du projet devant les conseils municipaux de chaque commune.

Mr METRAL rappelle que l'association des p'tits loups souhaiterait également utiliser la salle de motricité et attend une réponse.

- **Conseils participatifs**

Mr le Maire a été contacté par le groupe « La Roche Autrement » pour discuter de la mise en place de Conseils participatifs qui impliqueraient la population. Il souligne qu'il existe des formations pour préparer et animer de tels conseils. Mr Corcelle considère que cela peut être intéressant pour des projets précis et pour bénéficier ainsi des compétences de la population. Réflexion à mener.

- **Invitations**

- Dimanche 21/07 à 11h 30 à la fête d'Amancy
- Dimanche 28/07 à 11h30 au stade de Cornier pour l'exposition de voitures

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h00 et remercie les membres présents. La prochaine séance aura lieu le **26/09/2024 à 19h30**.

Mr Franck CORCELLE
Secrétaire de séance

MR MICHEL ROUX
Le Maire